



Compte-rendu du Bureau directeur du mercredi 9 décembre 2020 à 19 h 30 (visioconférence)

PV adopté le 22/02/2021

Présents : Alexis HUAULMÉ, Serge LARCHER, Julien LAHAIE, Anne RÉMOND, Stéphane MOREAU, Claire LAHAIE, Corinne VERMEIL (44), Jérôme PORTIER (49), Gérard GALLO (72) et Danielle GILET (85)

Excusé : Dominique Péard (53)

Invités : Michel HOUDBINE (représentant CA FF HANDBALL) et Jean-Philippe SOMMEREISEN

1. Format du BD

Alexis présente le format du BD en précisant que c'est un temps d'échange, de débat et de discussion entre élus, sur la thématique de la territorialité.

Aucune décision officielle ne sera prise en BD ; comme prévu, les décisions s'effectueront dans le cadre du Comité directeur.

2. Définition du territoire

Un état des lieux de l'existant est fait par les élus des anciennes mandatures (Ligue et Comités).

Danielle : Sous l'ancienne mandature, les idées remontées par les comités n'étaient pas prises en compte.

Alexis : Le territoire doit traiter les nouveaux projets aidant le développement des structures. Le but est d'aller chercher les ressources et les moyens humains dans les structures existantes (Ligue et Comités). Les sujets maîtrisés par une des instances doivent servir d'exemples pour les autres.

L'objectif de la territorialité est de permettre un meilleur service rendu aux clubs de notre territoire.

3. Pacte de développement

Il permet de travailler ensemble (Ligue et Comités).

Alexis : Se servir du pacte pour aller plus loin dans le développement.

Michel : Il rappelle que le programme écrit lors de la campagne doit être respecté pour tenir les engagements pris envers les clubs. Ce pacte permet de travailler ensemble (Ligue et Comités).



Gérard : Le pacte de développement est l'unique document présenté aux institutions. Gérard souhaite avoir l'avis des nouveaux élus sur ce qu'ils attendent de la territorialité.

Julien : La Ligue doit avoir un rôle de coordinateur, il faut prendre le bon dans le territoire et envisager de le dupliquer au besoin.

Jean-Philippe : Le médical est évidemment territorial. Il confirme l'idée de pouvoir décliner les sujets dans les différents comités.

Corinne : La territorialité doit permettre aux comités de recevoir de l'aide, même sur un sujet porté uniquement par un Comité. L'accent est mis sur le fait que chaque instance doit rester porteuse de son projet, ce que tout le monde valide dans le BD.

Alexis : Une mission du BD va être de rapidement définir le rôle et les compétences de chaque instance, afin d'établir les choses et qu'il n'y ait pas de problème par la suite. Il faut bien aller sur un travail en commun avec portage soit par le(s) Comité(s), soit par la Ligue.

Gérard : Énumération des sujets du pacte de développement avec affectation :

- Formation : Territorial
- Arbitrage : Territorial
- PPFM/PPFF : Pôle Espoirs (Territorial) – Sections sportives (Comité) – Option hand (Établissement scolaire)
- Service aux clubs : Territorial + Comité

4. Section sportive

Comité 49 : Pas de section sportive mais des options hand (horaires aménagés)

Autres comités : Les salariés des Comités interviennent en fonction des capacités et de la localisation.

Alexis : Doit-on essayer de développer les sections sportives ?

Michel : Impossible de créer de nouvelles sections sportives sauf si fermeture d'une section sportive existante (tous sports confondus). Serge confirme.

Danielle : Dans le 85, pour entrer dans une section sportive, obligation d'être licencié dans un club.

Le bureau directeur propose que cette thématique soit mise au travail de façon territoriale pour accentuer la présence du handball au sein des structures scolaires.

Le périscolaire, un moyen d'attirer des jeunes ?

Corinne : Dans le 44, cycle de 6 séances, puis tournoi en fin de cycle.



Interventions plus difficiles dans les écoles publiques que privées.

Le bureau directeur propose de travailler également sur la question des temps périscolaires et notamment les interventions dans le cadre des pauses méridiennes, instant souvent compliqué pour les collectivités, qui peuvent être à la recherche d'encadrants.

Projet de Philippe Bana : nouvelle convention avec l'Éducation nationale. Attendons de voir ce qui va être fait.

Gérard : Projet de section sportive d'excellence (pour le niveau 3^e/2nde). Serge met en garde contre un cahier des charges exigeant. Gérard explique que monter une section sportive d'excellence dans un autre département que la Loire-Atlantique où se trouvent les Pôles Espoirs permettrait un maillage du territoire.

Le bureau directeur propose de mettre au travail la question de la mise en place d'une section sportive d'excellence du territoire, suite logique des différentes sections sportives présentes au sein des différents départements de notre région.

5. MUTUALISATION SALARIALE ET GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

On démarre les échanges par la question du groupement d'employeurs.

Arguments : les présidents de club ne sont plus employeurs. Les salariés se sentent sécurisés dans leur emploi. Services administratifs mutualisés (RH, paie...). CSE plus fort, donc plus d'avantages.

Stéphane : Le souci est que les clubs ont besoin d'un salarié tous au même moment, ce à quoi le groupement d'employeurs ne peut pas répondre.

Gérard : Il vise une mutualisation avec une mise à disposition.

Corinne : Sur Nantes, « Plan Hand » : 1 salarié pour 6 clubs.

La mutualisation salariale simplifierait la gestion (est pour, mais c'est sa position personnelle).

Craintes de certaines secrétaires de comité : elles ont peut-être moins de travail qu'avant. Ne pourrait-on pas mettre à profit leur temps libéré pour :

- aider les secrétaires de la Ligue ?
- aider les clubs qui ont un besoin temporaire ?

Danielle : La secrétaire du CD85 a une baisse d'activité importante avec le confinement. Elle est donc en activité partielle, avec deux jours d'activité.

Alexis : Quantifier le temps que la Ligue peut mettre à disposition des comités. Reporter le travail des secrétaires de la Ligue sur les comités ? Plutôt que d'engager une personne en CDD pour accroissement d'activité, pourquoi ne pas mutualiser le personnel pour permettre à tout le monde de s'y retrouver ?



Le bureau directeur propose de travailler sur des scénarios divers et variés pour voir comment nous pouvons permettre de faire rapidement avancer ce dossier.

6. SPORT SANTE

Gérard : Est sollicité pour des interventions dans des EHPAD.

Serge : Il existe un réel marché des seniors, mais il y a un manque de compétences au sein de nos structures, on doit renforcer la formation sur ce secteur.

Corinne : Dans le 44, liens avec des classes ULIS.

Autres cibles possibles : sport en entreprise, sport en milieu carcéral.

→ *Piste de réflexion : former des techniciens spécialisés dans le sport santé*

7. ÉVÉNEMENTIEL

Alexis : Est favorable à l'accueil de grands événements sur le territoire car cela sert à l'ensemble des licenciés sur le territoire.

Aujourd'hui, convention entre la Ligue et les comités sur le résultat financier. Ce principe convient à tout le monde.

Michel : C'est dommage que, pour un événement situé dans le 44 par exemple, les autres départements ne participent pas.

Corinne : Il faut veiller à ce que le porteur du projet reste identifiable, même en cas de soutien de la Ligue.

Stéphane : pourquoi ne pas prévoir un représentant de chaque comité à chaque événement ?

Le bureau directeur propose de travailler sur un document de formalisation concernant l'accueil des grands événements, que chacun des représentants du territoire pourrait signer afin qu'un cadre soit posé.

Julien LAHAIE
Secrétaire Général

Alexis HUAULMÉ
Président